

**Réunion publique du Conseil de quartier Place des Fêtes  
Mardi 15 mars 2011 - Ecole élémentaire A 20 rue Eugénie Cotton**

- Réunion animée par Halima JEMNI, déléguée du Maire pour le quartier
- En présence de Christophe-Adji AHOUDIAN, adjoint au Maire du 19<sup>ème</sup> chargé de la jeunesse

**Présentation des dispositifs « jeunesse » dans l'arrondissement et le quartier**

Le 19<sup>ème</sup> est l'arrondissement le plus jeune de Paris avec près de 60 000 jeunes de moins de 25 ans pour 187 000 habitants.

Le « Festival Talents du 19<sup>ème</sup> » : tous les ans, en juillet, 3<sup>ème</sup> édition cette année. Sur plusieurs jours, les jeunes habitants du 19<sup>ème</sup> sélectionnés par appel à projets font découvrir leurs talents dans les domaines de la musique, de la danse, de l'humour, du sport et de la mode.

La politique jeunesse dans le quartier se décline en 5 points :

- soutien à la création et au tissu associatif : sur le quartier Place des Fêtes, création de 2 nouvelles associations : « Les mères en place » et « Place des teufs ».
- accès aux loisirs, lutte contre l'oisiveté :
  - mise à disposition de créneaux sportifs, en particulier le soir
  - convention avec la base de loisirs Marville à La Courneuve, permettant aux jeunes de l'arrondissement d'y accéder gratuitement
  - partenariat avec l'UCPA (espace sportif Pailleron)
  - dispositif Paris Jeunes Vacances (aide de 150 euros pour partir en vacances).
- insertion professionnelle :
  - convention établie entre la Mairie du 19<sup>ème</sup>, le rectorat et l'entreprise pour les stages de 3<sup>ème</sup> ;
  - formation au Brevet d'aptitude à la fonction d'animateur à 100 € (au lieu de 500) pendant les petites vacances scolaires ;
  - Partenariat avec l'UCPA pour former des animateurs
  - Formations informatiques diplômantes et rémunérées avec l'association « Réseau 2000 »
  - Dispositif PACTE permettant aux jeunes sortis du cursus scolaire sans diplôme d'accéder à des postes de la Fonction Publique sans concours
  - Forums de l'alternance, de l'emploi, « citoyen de demain » (informations, découverte de métiers...)
- insertion sociale :
  - Formation Citoyenne pour jeunes collégiens (Guillaume Budé)
  - Point Accès au Droit
- Education : Lancement du programme « Lire c'est délire » afin de lutter contre l'illettrisme des jeunes dès l'école primaire

Présentation du club de prévention Jeunesse Feu Vert

Implanté depuis 20 ans dans le quartier, le club de prévention est financé par le Département et la Ville de Paris, il relève de la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé dans le cadre de la Protection de l'Enfance. Son objectif est d'accompagner la scolarité des jeunes et l'insertion professionnelle grâce à l'entreprise INFOBAT (chantiers de rénovation). Des séjours sont proposés dans les 3 centres de vacances de la Fondation. Des partenariats sont établis entre la Fondation et des collèges, des centres d'animation, des associations, des centres sociaux.

Pour plus d'informations : <http://www.jeunessefeuert.com/site/>

Les animateurs sportifs de la Direction de la Jeunesse et des Sports

Créée en 2005, la filière sportive de la Ville de Paris propose des activités gratuites dispensées par des professionnels dans les gymnases municipaux telles que le karaté, le football, le tennis, la gymnastique de remise en forme.

Questions/remarques :

*Les habitants ne sont pas assez informés des activités gratuites sur l'arrondissement.*

- Réflexion sur une newsletter « jeunesse » à la rentrée.

*Sait-on si les activités sont plutôt fréquentées par les filles ou les garçons ?*

- Les loisirs, plutôt par les garçons et l'insertion professionnelle, par les filles.

*Les publics touchés par les activités proposées par la Mairie et celles du Centre d'animation sont-ils différents ?*

- Le Centre d'animation propose des activités pour tous les âges à des tarifs dégressifs selon les revenus. Il est moins facile d'accès pour les jeunes, réticents aux contraintes d'horaires.

*Dans le quartier, manque de créneaux sportifs car manque de lieux.*

- Le PLU prévoit que l'annexe de l'ancien lycée hôtelier Jean Quarré, située rue du Docteur Potain, abrite un équipement sportif. Mais elle appartient encore à l'Etat, la Ville souhaite le réaffecter. De plus, M. AHOUDIAN travaille avec M. TINTI pour ouvrir davantage de créneaux sur la Place des Fêtes l'été.

Présentation des associations « Place des Teufs » et « Les mères en place »

La première fut créée par des jeunes du quartier et propose des activités sportives dans le gymnase de la Porte des Lilas. La seconde a été créée très récemment par des mères de famille, son objet est de contribuer à améliorer la vie du quartier et de produire du lien social.

Présentation du point d'accès au droit

Chaque point d'accès au droit organise des permanences d'accès au droit et des permanences juridiques spécialisées notamment en matière de droit de la famille, droit du travail, droit du logement, prévention des expulsions, droit des étrangers, lutte contre les discriminations, violences faites aux femmes...

Les permanences juridiques y sont tenues par des avocats, des associations spécialisées, des conciliateurs, des délégués du médiateur de la République, des représentants de la Médiatrice de la Ville de Paris et des correspondants locaux de la HALDE.

*Prendre rendez-vous par téléphone ou à l'accueil du Point d'accès au droit.*

Situé 53 rue Compans, le PAD du 19<sup>ème</sup> s'adresse plus particulièrement aux jeunes et les informe sur leurs droits par des actions auprès des structures scolaires, des missions locales, des clubs de prévention.

Pour plus d'informations :

<http://equipement.paris.fr/full/details/details/details/?eid=1216&tid=80>

Bureau des Conseils de quartier  
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85  
5/7 place Armand Carrel - 75019 Paris  
[www.mairie19.paris.fr](http://www.mairie19.paris.fr)

